



WEBHELP : OU L'ART DE NE PAS NEGOCIER !!!

Il était une fois, dans le monde merveilleux des centres d'appels, une entreprise nommée Webhelp. Cette entreprise voulait prolonger un accord sur un aménagement du temps de travail (ATT) permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Dans ce monde, où les salariés sont rois, l'entreprise mis tout en oeuvre pour améliorer la vie socioprofessionnelle des salariés . Les syndicats ont, pour cela, accepter de signer cet accord...

REVEILLONSNOUS !!! Nous étions en plein rêve... C'était donc trop beau pour être vrai...

Pour rappel, l'ATT permet une flexibilité des salariés sur des semaines pouvant aller de 21H à 40H hebdomadaire. Le tout, bien évidemment, sans effort de l'entreprise puisqu'il s'agit d'une obligation pour conserver certains projets et donc préserver le devenir de l'entreprise selon notre Direction.

Les syndicats ont donc été invités à la table des "négociations" pour des réunions d'échanges avec la Direction. Mais SUD a vite compris que la Direction ne chercherait pas à négocier vu que la proposition d'accord n'est qu'un vulgaire copiercoller de l'accord existant ! Ah pardon si ! La Direction a autorisé de "négocier" la durée de validité de cet accord qui, au départ, était voulu sur 5 ans ! Les syndicats présents ont donc demandé à notre Direction de justifier le fait que, certains appels d'offres imposent d'avoir un aménagement du temps de travail pour pouvoir obtenir ou garder un projet. La Direction a sèchement répondu que cela ne regardait pas les syndicats !!!! Etonnant, n'est-ce pas ?



Mais dans sa grande bonté, l'entreprise nous a concédé un semblant de justificatif. Mais le document présenté en toute "transparence", n'est en fait qu'un recensement des moyens proposés par Webhelp pour aller chercher les appels et donc tenter d'être rentable sur tous les projets, surtout lorsque des contrats sont négociés au rabais...



Le chantage à l'emploi, cher à Webhelp si l'ATT n'est pas prolongé, ne tient en fait sur RIEN. SUD n'est pas dupe !! Malheureusement, certains syndicats signataires se laissent bercer (et berner) par le doux discours...

Pour SUD, signer un accord qui va détériorer encore un peu plus nos conditions de travail est juste inconcevable !

La Direction joue sur le fait que si vous faites des semaines "hautes" vous aurez des semaines plus faibles ! Mais qui supportera les 8 ou 9 heures d'appels dans une journée et cela sur 6 jours ??? Pas eux en tout cas !!!



Déjà, l'an dernier, SUD n'avait pas signé. Un an après, notre point de vue n'a pas changé ! Nous estimons cet accord sur les semaines hautes contreproductives en fin de journée et surtout en fin de semaine. Sans parler de la santé des salariés et qui n'intéresse que nous semble t-il ! Nous pensons aussi que l'équilibre vie professionnelle vie personnelle est primordial pour le bien-être d'un salarié, et n'est pas respecté avec ce type d'accord !

Cet accord n'est donc utile en rien pour les salariés mais uniquement pour l'entreprise !!! La Direction a, heureusement, un allié syndical qui lui permet de passer cet accord contre l'intérêt des salariés... Qui doit-on remercier ?